

1893

Date?

Ephem

## NOTE

SUR L'EXISTENCE AU SÉNÉGAL

D'UNE

# ESPÈCE NOUVELLE DE PROSOPISTOMA

Par M. A. VAYSSIÈRE.

Chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des Sciences de Marseille.

---

M. le D<sup>r</sup> Georges Colin, en explorant le Sénégal à environ 270 milles en amont de Saint-Louis, put recueillir en ce point le 14 décembre 1887 un assez grand nombre de petits Crustacés et de larves d'Insectes ; parmi ces dernières, il s'en est trouvé une appartenant au genre *Prosopistoma*.

C'est la première fois que ce curieux Orthoptère Pseudo-Névroptère, de la famille des Éphéméridés, est rencontré en Afrique. Les deux seules espèces connues jusqu'à ce jour proviennent, l'une (le *Pros. foliaceum*) de divers fleuves de l'Europe occidentale (la Seine, le Rhône, la Garonne, le Rhin et la Moldau), l'autre de quelques cours d'eau de l'île de Madagascar.

Mon ami M. Jules de Guerne, pour lequel le D<sup>r</sup> Colin avait ramassé tous ces petits Arthropodes, a bien voulu me remettre le 1<sup>er</sup> juin 1892 cet unique individu. Comme ce *Prosopistoma* avait été monté en préparation dans la glycérine depuis quelque temps, j'ai préféré en faire l'étude tel quel, étude facilitée par la grande transparence de l'animal, plutôt que de m'exposer à le détériorer en le sortant de la préparation.

Au premier examen chez M. de Guerne, je ne pus que constater que nous avons affaire à une larve de *Prosopistoma*, mais des observations ultérieures me firent remarquer un certain nombre de caractères différentiels qui me semblent être assez importants pour créer une nouvelle espèce.

La diagnose spécifique ne pourra cependant être établie d'une manière définitive que lorsqu'on aura pu étudier des individus adultes mâle et femelle de cette espèce. Toutefois, comme je l'ai fait remarquer dans mon travail monographique sur ce genre (*Annales des Sciences naturelles, Zoologie*, 7<sup>e</sup> série, t. IX, p. 31), on peut provisoirement se contenter des caractères de la larve, car ceux-ci sont presque suffisants.

Nous dédions cette nouvelle espèce à notre ami J. de Guerne.

#### PROSOPISTOMA DE GUERNEI, A. Vayssière.

États adultes et larvulaires inconnus.

*Larve-nymphale.* — *Prosopistoma* à surface tégumentaire d'un aspect assez fortement écailleux; antennes longues, ocelles volumineux, yeux réduits; la carapace thoraco-abdominale a une largeur maximum près de la moitié plus grande que la longueur de sa suture médiane. Région caudale proportionnellement plus longue que chez les deux autres espèces; les bords latéraux des septième, huitième et neuvième anneaux offrent des dentelures très marquées.

Longueur totale de cet individu, près de 1 millimètre.

Habite le fleuve Sénégal.

Il n'est pas douteux que c'est un jeune individu arrivé à l'état de larve-nymphale depuis peu de temps, mais il est très probable qu'il ne dépasse pas la taille maximum (environ de 4 à 5 millimètres) des larves du *Prosopistoma foliaceum*, avec lesquelles il a beaucoup plus d'analogie qu'avec celles du *Pr. variegatum*.

Pour mieux préciser les caractères spécifiques de cette

nouvelle espèce, je vais les reprendre un à un et m'étendre sur chacun d'eux en montrant les différences qu'ils présentent avec ceux des deux autres espèces de Prosopistoma. Quelques figures, accompagnant la présente Note, compléteront cette description.

*Téguments.* — La surface tégumentaire chitineuse offre chez toutes les larves de Prosopistoma un aspect écailleux, peu accentué chez le *variegatum*, davantage chez le *foliaceum*, et très marqué chez le *de Guernei*; la teinte générale de cette enveloppe chitineuse est d'un jaune ambré, pâle chez les deux dernières espèces, tandis qu'elle est très foncée chez celle de Madagascar.

*Antennes.* — Ces organes offrent des différences considérables dans leur longueur, suivant l'espèce que l'on considère, tout en ayant le même nombre d'articles. Chez le *Pr. variegatum* les antennes sont très courtes; cette petitesse est surtout due à l'état réduit du troisième article (1); les extrémités libres de ces organes n'atteignent pas la moitié de la distance qui sépare leur point d'insertion des bords latéro-antérieurs du clypeus. Chez le *foliaceum* les antennes sont proportionnellement deux fois plus longues, puisque les extrémités de celles-ci touchent les bords latéraux de la tête. Mais chez le *de Guernei* ces organes sont beaucoup plus longs (fig. 1 et 2), la moitié du troisième article et les trois derniers dépassant de chaque côté; dans la forme du troisième article, on observe aussi une différence marquée; cet article, au lieu d'être à peu près cylindrique comme chez le *foliaceum* et le *variegatum*, est ici fusiforme et proportionnellement très long; quant aux trois segments terminaux, ils semblent soudés entre eux.

*Ocelles.* — Les ocelles sont à peu près égaux et assez

(1) Je considère cet article comme étant le troisième à partir du point d'insertion de l'antenne, bien que de prime abord il ne semble y avoir au dessous de lui qu'un seul segment, parce que le 1<sup>er</sup> segment ou segment basilaire, en forme de tronc de cône, est contenu dans la cavité clypéenne et se trouve être caché en partie par le bourrelet qui limite les bords de l'anneau duquel sort l'antenne.

grands comme chez le *Pr. foliaceum* (1), tandis que chez le *Pr. variegatum* ces organes sont réduits; il faut remarquer aussi que chez l'espèce nouvelle les ocelles sont presque aussi volumineux que les yeux composés, ce qui tient peut-être au jeune âge de l'individu.

*Carapace.* — Le thoraco-abdomen a été un peu comprimé par la lamelle couvre-objet; malgré cela, si l'on compare la figure du *de Guernei* à celle du *foliaceum*, on est frappé du raccourcissement de la carapace de la nouvelle espèce et aussi de sa largeur maximum, abstraction faite de l'augmentation due à l'écrasement. La longueur de la suture médiane est ici environ les deux tiers de la largeur maximum, différence beaucoup plus considérable que celle constatée chez le *Pr. foliaceum*, où cette suture est les trois quarts de la largeur de la carapace; enfin chez le *Pr. variegatum*, grâce à de nouveaux envois d'individus, j'ai pu me convaincre que les deux dimensions de la carapace sont à peu près les mêmes, ou bien offrent un léger avantage en faveur de la longueur de la suture médiane.

*Région caudale.* — Si l'on constate chez le *de Guernei* un raccourcissement de la carapace, par contre, les derniers segments abdominaux, ou du moins les septième, huitième et neuvième, ceux que l'on aperçoit lorsque l'insecte est au repos, sont ici un peu plus longs que chez les deux autres espèces.

L'ornementation de ces anneaux diffère également quelque peu; leurs bords libres sont dentelés (fig. 3). Je pense que ce caractère est en rapport avec les dimensions plus considérables des écailles du revêtement chitineux; les parties libres des écailles des bords sont par suite plus proéminentes, ce qui produit ces dentelures; toutefois il est à remarquer que ces dentelures font défaut ou sont moins accentuées dans les autres régions du corps.

(1) C'est même cette grosseur, relativement très considérable, des ocelles qui avait fait dénommer cette dernière espèce, *punctifrons*, par Latreille en 1833.

**Pattes.** — Les pattes sont de longueur inégale chez cette espèce comme chez les deux autres, inégalité peu considérable ; les plus petites sont celles de la première paire, les plus longues celles de la troisième. Cette différence de longueur ne se remarque pas tout d'abord, il faut pour bien s'en rendre compte mesurer les pattes avec le micromètre ou en faire le croquis à la chambre claire.

C'est même cette inégalité peu sensible qui m'a fait dire

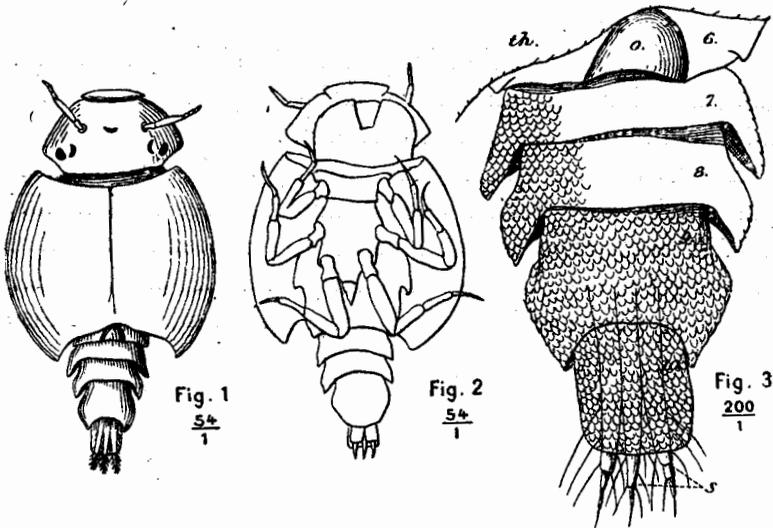


Fig. 1. — Prosopistoma de Guernei, vu par la face dorsale. — Grossissement, 54 fois en diamètre.

Fig. 2. — Idem, vu par la face ventrale. Grossissement, 54/1. — On remarquera sur cette figure un certain déplacement de la lèvre inférieure que présentait la préparation et que j'ai respecté dans mon dessin.

Fig. 3. — Extrémité de l'abdomen du même insecte pour montrer les dentelures des bords des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> anneaux. Grossissement, 200/1. — *ch.*, extrémité postéro-dorsale de la carapace ; *o.*, orifice de sortie de l'eau après son passage dans la chambre respiratoire ; *6.*, sixième segment abdominal soudé à la carapace, mais que l'écrasement de celle-ci a fait ressortir en arrière ; *7.*, *8.* et *9.*, les trois segments abdominaux libres ; un dernier segment, *10.*, servant d'organe protecteurs aux trois soies *s.*, peut se retirer presque complètement à l'intérieur du 9<sup>e</sup>.

à la fin de la page 50 de ma monographie du genre *Prosopistoma* : « Les différences qui existent entre les pattes des diverses paires sont peu sensibles, leurs dimensions sont les

mêmes et il en est presque ainsi pour leur ornementation. »

Chez les trois espèces il y a toujours une certaine inégalité entre les pattes, seulement elle varie d'une espèce à l'autre; ainsi chez le *Pr. foliaceum* la différence de longueur entre celles de la première paire et celles de la troisième paire n'est que de  $1/7$ , tandis que chez le *Pr. de Guernei* cette différence atteint  $1/5$ . — Les articles seraient proportionnellement moins grêles que dans les pattes du *foliaceum*, surtout le tibia qui est relativement court et assez ventru dans toutes les pattes.

Comme ornementation des pattes, je n'ai rien pu observer, sauf un poil rigide, un peu recourbé, implanté sur le bord interne du tibia près de son extrémité.

Il faut espérer que les recherches d'Histoire naturelle poursuivies par plusieurs voyageurs dans ces régions africaines, nous procureront bientôt de nouveaux individus (larves et imagos) avec lesquels on pourra établir une détermination plus précise de cette nouvelle espèce de Proso-pistoma.